

5 janvier 2022

Taux de rémunération des dépôts bancaires – France • Novembre 2021

La rémunération moyenne des encours de dépôts est stable en novembre



	nov-20	sept-21	oct-21 (e)	nov-21 (f)
Taux moyen de rémunération des encours de dépôts bancaires	0,46	0,41	0,41	0,40
Ménages	0,68	0,63	0,63	0,63
dont : - dépôts à vue	0,02	0,01	0,01	0,01
- comptes à terme ≤ 2 ans (g)	0,53	0,41	0,39	0,40
- comptes à terme > 2 ans (g)	1,03	0,82	0,80	0,79
- livrets à taux réglementés (b)	0,53	0,53	0,53	0,53
dont : livret A	0,50	0,50	0,50	0,50
- livrets ordinaires	0,12	0,09	0,09	0,09
- plan d'épargne-logement	2,62	2,59	2,59	2,59
SNF	0,16	0,10	0,09	0,09
dont : - dépôts à vue	0,08	0,04	0,04	0,04
- comptes à terme ≤ 2 ans (g)	0,17	0,13	0,13	0,13
- comptes à terme > 2 ans (g)	0,92	0,67	0,65	0,62

Pour mémoire :				
Taux de soumission minimal aux appels d'offres Eurosysteme	0,00	0,00	0,00	0,00
Euribor 3 mois (c)	-0,52	-0,55	-0,55	-0,57
Rendement du TEC 5 ans (c), (d)	-0,65	-0,48	-0,35	-0,41

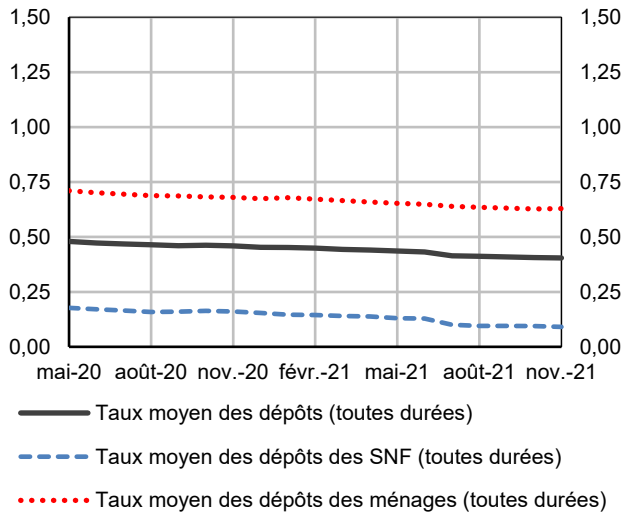
Note : En raison des arrondis, la somme peut légèrement différer du total des composantes

- Les taux d'intérêt présentés ici sont des taux apparents calculés en rapportant les flux d'intérêts courus des mois sous revue à la moyenne mensuelle des encours correspondants. Pour les différents types de dépôts, y compris ceux dont la rémunération est progressive, ils correspondent à la moyenne des conditions pratiquées lors du mois sous revue par les établissements de crédit français sur les dépôts des sociétés et des ménages (y compris institutions sans but lucratif au service des ménages) résidents.
- Les livrets à taux réglementés comprennent les livrets A, livrets bleu, livrets de développement durable, comptes épargne-logement, livrets jeunes et livrets d'épargne populaire.
- Moyenne mensuelle.
- Taux de l'Échéance Constante 5 ans. Source : Comité de Normalisation Obligatoire.
- Données révisées.
- Données provisoires.
- Y compris les bons de caisse, autres comptes d'épargne à régime spécial, plans d'épargne populaire et emprunts subordonnés

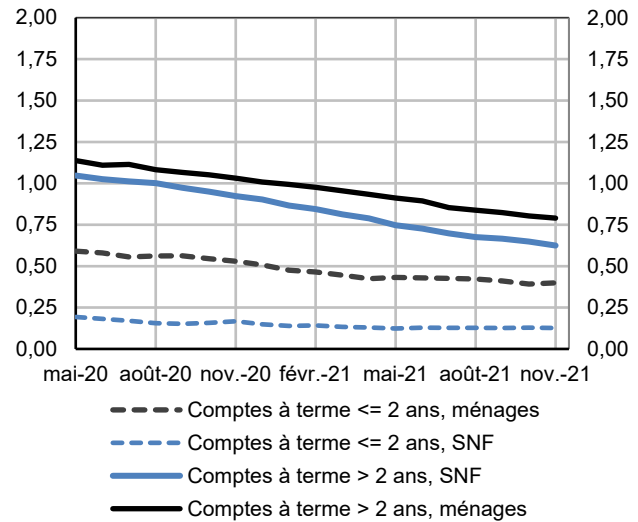
Source : BANQUE DE FRANCE – DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE L'INTERNATIONAL

Rémunération des placements auprès des institutions financières monétaires

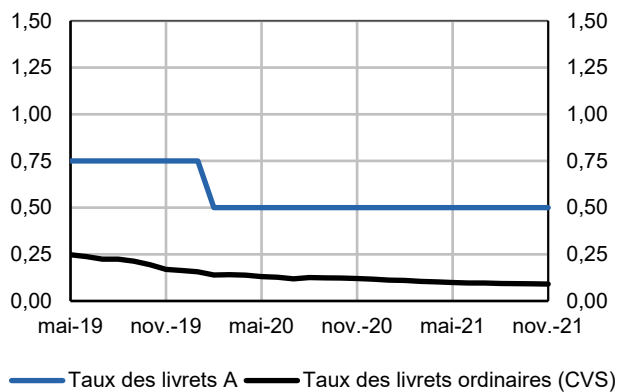
Dépôts des ménages et des SNF (en %)



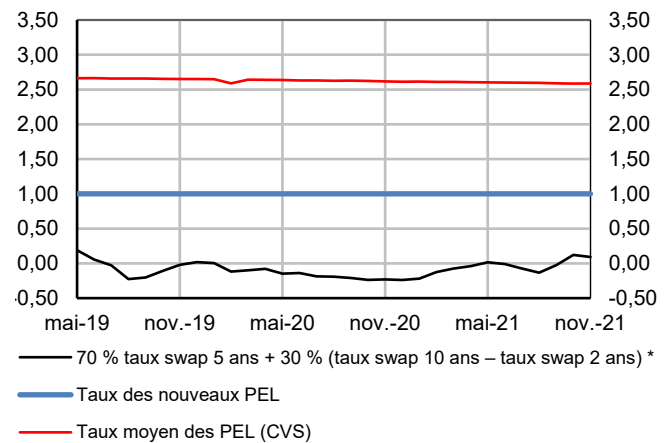
Comptes à terme par durée des ménages et des SNF (en %)



Livrets A et livrets ordinaires (en %)



Plan Épargne Logement – PEL (en %)



* La formule réglementaire du taux du PEL est le maximum des deux termes suivants :

- 70 % taux swap 5 ans + 30 % (taux swap 10 ans – taux swap 2 ans), arrondi au quart de point de pourcentage supérieur,
- 1%

Source : BANQUE DE FRANCE – DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE L'INTERNATIONAL

